
Pastorale des funérailles

5

L'accompagnement des familles en deuil

Accompagner les familles en deuil et célébrer l'adieu engage la communauté chrétienne locale. Sa mission est de témoigner de l'espérance qui anime les chrétiens.

Les communautés locales doivent veiller au fonctionnement des "équipes funérailles" pour vivre avec les familles en deuil ces moments difficiles, les aider à préparer la célébration d'obsèques et parfois, prendre en charge elles-mêmes la célébration, lorsqu'un prêtre ne peut être présent.

C'est un véritable service de compassion que la communauté chrétienne accomplit au nom de l'Eglise, au plus près des personnes éprouvées : manifester une réelle sympathie (au sens fort : souffrir avec !) et les accompagner. Parfois, il pourra y avoir un suivi : rester en contact, prendre des nouvelles, inviter une personne seule à participer à la vie locale...

N.B. Un dossier pratique a été réalisé par le Service diocésain de Pastorale Sacramentelle et Liturgique **Accompagner le deuil et célébrer l'adieu.**

Concrètement quand survient le deuil

La famille doit d'abord avoir recours à une société de Pompes Funèbres et faire les démarches auprès d'elle. Si l'on souhaite une célébration religieuse, ce sont les Pompes Funèbres qui avertissent la communauté locale du défunt pour convenir de l'heure de la cérémonie à l'église.

La famille va ensuite rencontrer l'équipe qui assure cet accompagnement. Parfois, ce sera le prêtre directement. Il s'agit de préparer le déroulement de la célébration (choix de textes, intentions de prière, musiques, chants, rites et geste d'adieu...)

Pour bien manifester que c'est la prière de l'Eglise qui accompagne le défunt, c'est toujours une équipe qui anime la célébration religieuse. Il ne peut pas toujours y avoir un prêtre. Mais la

prière liturgique a besoin d'être conduite par un membre de la communauté : s'il n'y a pas de prêtre, ce peut être un diacre ou un chrétien qui a reçu mission.

Qui accompagne au cimetière ou au crématorium ?

Tous les rites religieux se font à l'église (bénédictio du corps, fleurs...). Souvent, la famille se retrouve seule, mais parfois elle préfère vivre ce temps dans l'intimité. Quand cela est possible, un membre de l'équipe peut accompagner au cimetière ou au crématorium, et proposer une prière et un geste d'adieu. Le fascicule *Prier près d'un défunt* aidera. Il peut être remis à la famille.

Si l'eucharistie n'est pas célébrée lors des funérailles, les familles sont invitées à s'associer à la communauté locale lors d'une eucharistie. Au moment de prier pour les défunts, on peut nommer ceux qui nous ont quittés récemment ou ceux qui ont été recommandés à la prière de l'Eglise.

Le 2 novembre

L'Eglise célèbre la "commémoration des fidèles défunts". C'est l'occasion d'inviter à cette messe toutes les familles qui ont eu un décès dans l'année et de nommer les personnes dont on a célébré les obsèques à l'église. On peut prévoir un rite de lumière pour rappeler leur souvenir et les associer à la "Communion des Saints".

Un dépliant sur la **Pastorale des funérailles** a été réalisé par le Service diocésain de liturgie. Il est destiné à une large diffusion pour informer et faire évoluer les mentalités. Il s'intitule : *A vos côtés dans le deuil.*

Mgr Rouet écrit notamment :

"Il revient à l'Eglise d'humaniser la mort et de rester en lien avec ceux qu'un deuil plonge dans la détresse... Les chrétiens tiennent à partager la peine des hommes. Ce partage témoigne de leur foi en la Résurrection. La communauté chrétienne se fait représenter auprès de ceux qui pleurent un défunt, par une équipe chargée de cette proximité ou par un prêtre. Prêtre ou équipe, au nom de la communauté, ils sont envoyés par l'Evêque..."

N.B. Ces dépliants sont disponibles au Service diocésain de Liturgie et au Service de Catéchèse. Ils sont conditionnés par paquets de 100. Tarif : 16 € les 100 - chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Poitiers.

Et si l'on préfère l'incinération ?

L'Eglise demande que la célébration des obsèques se fasse en présence du corps du défunt, dans une église, avant la crémation. Une prière peut être dite au crématorium avant l'incinération, comme on le fait au cimetière.

Il est conseillé de déposer l'urne au cimetière, dans le caveau de famille ou le colombarium pour que la famille ait un lieu où elle puisse se recueillir.

Incinération et deuil

Psychologiquement, il faut savoir que la disparition rapide du corps ajoute souvent une difficulté à vivre le deuil.

Que faire des cendres ?

Normalement, la remise de l'urne se fait plusieurs jours après. (Bien réfléchir à la destination des cendres : dans un lieu public, avec une plaque indiquant le nom, les dates.)

A éviter :

- l'urne à la maison.
- la dispersion anonyme.
- le partage des cendres.

La Pastorale des funérailles

Depuis plus d'un an, diverses instances du diocèse - le conseil presbytéral, les doyennés, le service de pastorale liturgique et sacramentelle, ... - étudient la pastorale des funérailles. Sur ce sujet le Service de pastorale liturgique vient de publier une nouvelle édition d'un recueil que je recommande à l'ensemble du diocèse comme référence pastorale et guide des célébrations. Ici ou là des réalisations de qualité ont déjà lieu.

Nous avons ainsi une base d'expériences qui permet aujourd'hui d'avancer ensemble sans que nos objectifs soient coupés de la vie habituelle de notre Eglise. Je remercie ceux et celles qui ont réfléchi à cette question délicate et ont travaillé à proposer des solutions.

Le texte présenté ici au diocèse n'est pas un annuaire, car les situations sont trop diverses. Il fait la synthèse des réflexions et des expériences, donne des éléments de réflexion et propose des avancées.

1 - Des enjeux importants.

Le christianisme n'est pas une religion des morts, mais une foi en la Résurrection. Il est cependant impossible de présenter la Résurrection du Christ sans tenir compte de la mort qui appartient à la condition même de l'homme.

C'est au baptême qu'une personne humaine passe sacramentellement à travers la mort avec le Christ pour ressusciter avec Lui (Rm 6,5). Redire que les obsèques ne sont pas un sacrement, ce qui est exact, demande en complément d'insister sur la nature particulière des sacrements, donc une catéchèse appropriée lors de la préparation du baptême et des présentations de l'Eucharistie qui unit un chrétien au "Corps livré" et au "Sang versé".

1. *Notre civilisation répugne à parler de la mort, peut-être en réaction au siècle précédent qui en parlait trop. Ce silence, finalement rend la mort encore plus absurde : les jeunes, par exemple, deviennent particulièrement fragiles devant le décès d'un de leurs camarades.*

*La mort fait partie de l'histoire d'une vie. Le silence à son sujet constitue une tromperie, et l'exagération un étouffement de l'espérance. La foi nous conduit à en parler à partir de Jésus-Christ et comme le Christ en parle, ainsi que le font les évangiles et les épîtres. **Le premier enjeu concerne la vérité de notre foi.***

2. *Accompagner une personne jusqu'à son passage en Dieu, lui permettre, autant que possible, de vivre humainement ses derniers instants, avec pudeur et fidélité, sont des attitudes d'authenticité évangélique que les communautés chrétiennes doivent garder. Dans les communautés locales, les équipes qui entourent les responsables de la charité en sont chargées.*

*La mort d'un proche place une famille, les amis, dans une situation de fragilité. Chacun ressent la brisure d'un lien, le poids d'une absence irrémédiable. Il est renvoyé à sa propre précarité. **Etre présent à ces peines**, à ces révoltes, à ce "travail de deuil", constitue un accompagnement de fraternité humaine et une exigence évangélique. Tel est le **second enjeu**. Il concerne la présence en proximité aux personnes.*

3. *La célébration des obsèques rassemble souvent beaucoup de gens, chrétiens ou non, pratiquants ou non. Contrairement à hier, les hommes n'hésitent plus aujourd'hui à se rendre à l'église. Au lieu de replier la douleur sur un cercle familial ou amical, les obsèques à l'église restent publiques, donc signifient la réalité de la dimension sociale de toute existence. Même les plus pauvres et les plus isolés sont accueillis par l'Eglise.*

*Le corps n'est pas porté directement de la maison au cimetière : il effectue un passage **médiateur** par l'église. Il n'y a pas que des mots qui s'envolent, mais des liens qui s'affirment, comme une solidarité maintenue. Ce fait social questionne le sens de la vie. Sans doute est-ce une des principales raisons de la présence habituelle aux obsèques au point qu'on a pu parler "des pratiquants des enterrements", et l'expression, loin d'être péjorative, traduit une interrogation fondamentale.*

On fait parfois appel à des amis chrétiens pour célébrer à l'église les obsèques d'un adulte non baptisé. Cet appel est à recevoir, mais l'accueil par l'Eglise ne se confond pas nécessairement avec un passage à l'église : une prière peut être organisée en tout lieu.

*Les obsèques représentent donc un **enjeu humain social** et le moment d'une **annonce de l'Évangile**. Les chrétiens rendent la foi présente au plus près des personnes dans la peine. C'est un témoignage important. La majorité de la population l'attend de l'Eglise. Si nous délaissions cette présence, une bonne part des gens se sentiraient abandonnés dans une situation où ils ont besoin de soutien et d'espérance. La tentation leur serait alors grande de se tourner vers ailleurs.*

4. *Les réalités les plus fondamentales de l'existence échappent aux paroles. Que dire devant la mort, qui ne soit trop petit. Les funérailles possèdent donc une dimension symbolique pour affirmer la grandeur de l'homme. Les rites expriment le sens collectif de l'existence, ces liens qui tissent la vie, au-delà des mots et des gestes. Jusque dans sa mort, une personne fait partie d'un corps social. C'est pourquoi nul n'est entièrement maître de ces rites.*

Deux moments sont particulièrement délicats et intenses : la fermeture du cercueil et le dernier adieu au cimetière.

Depuis longtemps, l'Eglise catholique majoritairement a, de fait, en charge la prise en compte de ces liens sociaux. La ritualité autour de la mort traduit l'appartenance d'un homme à l'histoire humaine. L'Évangile ne gagnerait rien à abandonner la gestion de cette ritualité : des rites ambigus apparaîtraient aussitôt, plus ou moins religieux et les obsèques deviendraient un enjeu commercial. La symbolique des rites tomberait alors dans la superstition ou le commerce.

2 - Des réponses diverses.

Nous sommes tous conscients de ces enjeux. La question est de savoir comment y répondre de manière à montrer que l'Eglise accompagne des personnes dans la peine et à évangéliser ces moments qui touchent profondément. D'où les questions concernant la ritualité du deuil : comment la situer dans le monde actuel ? Quelle évolution promouvoir ?

Les situations sont différentes d'un secteur à l'autre. Entre les principales villes et l'espace rural, mais aussi entre secteurs ruraux selon, par exemple, qu'existent, sur leur territoire, une ou plusieurs maisons de retraite. Ainsi un prêtre a-t-il dû célébrer 21 enterrements en 19 jours. Comme chaque enterrement était préparé par une ou deux visites aux familles, cela représente un travail considérable accompli souvent au détriment d'autres tâches également urgentes.

Il n'y a pas, d'ailleurs, que le temps passé. Il risque de se produire un déséquilibre entre l'annonce du Christ vivant et l'image, d'un ministère sacerdotal, marqué par une présence excessive aux cérémonies liées à la mort. Des prêtres m'ont confié leur lassitude devant ces actes du ministère. Ils souhaitent non pas, se décharger de cette responsabilité, mais mieux la replacer dans l'ensemble de leurs tâches.

En d'autres secteurs, des prêtres estiment prioritaire leur présence aux obsèques.

C'est pour eux un vrai temps de fraternité et d'annonce de l'espérance chrétienne. L'enjeu apostolique est, à leurs yeux, essentiel. Il s'agit d'évangéliser les temps forts de la vie : naissance, croissance, mariage et la mort.

Ces deux attitudes sont respectables. Elles ne sont pas situées de la même manière. A cela s'ajoute les différences de mentalités d'un territoire à l'autre : entre l'habitude ancienne de célébrer la messe à toutes les obsèques et le fait de "passer à l'église", que de différences venues de l'histoire ! Il faut en tenir compte.

Car la pastorale des funérailles reste un point très sensible de la relation à la foi et à l'Eglise où tout ne se place pas dans le cadre d'une réflexion posée et mesurée. Une chose est de prévoir avec du recul une pastorale qui intègre l'attention des personnes en deuil ; autre chose est de trouver comment accompagner sur le champ une famille brisée par un décès subit. L'émotif tient alors une grande importance dont les effets marqueront durablement. Etre accueilli ou s'estimer incompris peut rapprocher ou éloigner de l'Evangile. Pour reprendre un titre du Christ, la pastorale des funérailles est une «porte». D'où la nécessité de l'aborder avec grande humanité.

3 - Que mettre en œuvre ?

Les réflexions menées dans le diocèse et des expériences judicieuses permettent de proposer aujourd'hui quelques orientations. La mise en œuvre sera évidemment progressive et respectueuse des situations humaines. Elle demande donc une volonté claire et un accompagnement fidèle.

1. Le bon niveau pour poser le problème de la pastorale des funérailles **est le territoire**. En effet le territoire comprend une même communauté humaine marquée par une même histoire. Les secteurs peuvent avoir, en cohérence avec leur projet pastoral, des perspectives différenciées, encore faut-il qu'ils puissent s'en expliquer et vérifier ensemble la pertinence de leurs orientations. Il est donc utile de débattre de cette question en territoire.

2. Dans un secteur, il est indispensable de travailler en équipe. Souvent existe déjà des équipes du Service évangélique des malades qui visitent les personnes malades, prient avec elles et leur portent la communion. D'autres équipes prendront en charge, avec les ministres ordonnés (prêtre ou diacre) du secteur, la pastorale des funérailles.

Il serait dangereux de séparer la célébration des funérailles de l'accompagnement des personnes malades, bien sûr, mais aussi des familles pendant et après la célébration. Ainsi on évitera de faire de l'équipe nommée "Deuil Espérance" un groupe qui n'apparaîtrait que lors de la célébration. Si les deux équipes, celle du Service évangélique des malades et celle Deuil Espérance sont distinctes, par exemple en ville, une coopération régulière entre elles s'impose évidemment.

*Ce serait une impasse et une erreur de confier cette pastorale à une personne seule. Le ministre ordonné, par le sacrement reçu, représente la présence de l'Eglise dans sa source qui est le Christ. On ne "remplace" donc pas le prêtre par un laïc. Il revient alors à **une équipe**, par la communion qu'elle partage entre ses membres, de signifier la vie de l'Eglise.*

Dans les communautés locales, cette équipe se tiendra aussi en lien étroit avec les responsables de la prière et de la charité.

Il faut bien mesurer une certaine réticence des laïcs à s'engager dans un service qui, au sujet du deuil, touche à la vie privée des familles. Il arrive qu'une trop grande proximité avec une famille constitue autant une gêne qu'une aide.

En ville, les Pompes Funèbres téléphonent directement au presbytère. A la campagne, c'est l'entourage qui intervient. Il est donc nécessaire de savoir, en chaque cas, comment est prévenue l'équipe "Deuil Espérance" et comment la famille dans la peine est avertie de son intervention.

Le secteur et le territoire se préoccupent de la formation. Les services diocésains concernés (pastorale sacramentelle et liturgique, pastorale de la santé...) sont, en cas de besoin, disponibles pour des interventions. Cette formation donne à voir les enjeux d'une telle orientation et propose des éléments pour pouvoir répondre à la mission.

3. La célébration par une équipe de laïcs pourrait comporter des éléments qui se démarquent de la célébration par un prêtre. La qualité des contacts humains et celle de la célébration sont ici particulièrement importantes. Le cadre général à envisager est celui-ci :

a) La constitution d'une équipe chargée de la pastorale des funérailles est examinée en conseil pastoral de secteur. L'existence de cette équipe est rendue publique. Pour commencer, cette équipe peut, un certain temps, assister le prêtre avant de prendre en charge les célébrations d'obsèques. Le temps de formation doit rester court. Il est important de s'organiser pour qu'on sache clairement qui est responsable des obsèques quand arrive une demande.

- b) Dès qu'un deuil est connu, cette équipe (ou quelques membres)*
- prévient le prêtre.*
 - visite la famille, lui propose de prier avec elle (le service de pastorale liturgique propose un schéma) et l'aide à préparer la célébration.*
 - célèbre les funérailles s'il n'y a pas d'Eucharistie. Le livret du service de la pastorale liturgique sera utilisé. La communion est envisageable, au cas par cas.*
 - accompagne le cortège au cimetière et prie sur la tombe (voir le schéma proposé par le service de la liturgie). En ville, la présence au crématorium et la prière en ce lieu, seront organisées.*
 - annonce la date de la messe pour ce défunt.*
 - pense à visiter ensuite ces personnes éprouvées.*

Il est évident qu'une adaptation s'impose selon qu'il s'agit de la campagne ou des villes. Il peut être utile de faire connaître des mouvements spirituels tels que "Espérance et Vie" (pour les veuves) ou "Jonathan" pour parents ayant perdu un enfant)...

c) Si la famille est pratiquante - ou si le défunt l'était - et que soit demandée une Eucharistie, cette équipe demandera à un prêtre du secteur de la célébrer. Si se présente un prêtre ou un diacre de la famille ou ami du défunt, il célébrera l'Eucharistie ou présidera les obsèques, pourvu qu'il soit en pleine communion avec l'Eglise catholique. Dans les secteurs où l'Eucharistie est toujours célébrée aux obsèques, il y a lieu de faire évoluer cette pratique.

4. Bien évidemment arriveront des cas particuliers : mort d'un jeune, décès particulièrement cruel...

La population, profondément touchée, ne comprendrait pas qu'un prêtre ne soit pas présent. Non pas que soit dévalué le travail habituel de l'équipe, mais parce que des circonstances aggravent la peine de

la mort. Ce peut être, par exemple, la mort d'une personne très isolée. La compassion du Christ envers les plus pauvres, envers ceux que la vie a malmenés, demande à être rappelée par un geste particulier.

Cependant il ne serait pas équilibré de faire porter au seul prêtre, ou au seul diacre, le choix de décider de sa présence. Même si, en définitive, la décision lui revient, il aura tout intérêt à prendre l'avis de l'équipe chargée de la pastorale des funérailles et, dès qu'elle sera mise en place, celui de l'équipe d'animation pastorale. L'éventualité de tels cas sera donc examinée pendant les rencontres normales de reprise et de réflexion.

La concélébration de messe des funérailles, évidemment envisageable, demande cependant à être traitée avec prudence afin de ne pas réintroduire, par la célébration, des disparités qu'on ne saurait ensuite expliquer.

5. Quand la célébration des obsèques a eu lieu ailleurs et que le corps est simplement conduit au cimetière, une prière sur la tombe est du ressort de l'équipe chargée de cette pastorale.

La pastorale des obsèques et celle des personnes dans le deuil concernent l'ensemble de l'Eglise. Là se manifestent la douceur des Béatitudes et la compassion du Christ envers ceux qui souffrent. La mort n'a pas à être abandonnée au seul traitement d'entreprises civiles. Elle touche en l'homme sa vocation d'être créé pour vivre avec Dieu. La grandeur de la vocation de l'homme attend alors d'être exprimée avec clarté, car telle est la proposition de notre foi. C'est aussi le moment de montrer avec tact une fraternité de destin avec l'humanité. La pastorale des funérailles concerne donc la communauté chrétienne tout entière.

Avec persévérance, la communauté chrétienne a besoin de découvrir comment s'impliquer concrètement dans la pastorale des funérailles. Il ne suffit pas de citer les défunts pendant la messe : comment la communauté peut-elle se faire représenter aux obsèques ? Comment des chrétiens peuvent-ils aider des frères moins croyants à découvrir la perspective proposée par la foi ?

Faire dépendre ces rappels du seul prêtre pouvait se comprendre dans l'unanimité d'un groupe humain partageant des références spirituelles communes. Telle n'est plus notre situation. Expliquer les nouvelles approches de la pastorale des funérailles par la diminution du nombre des prêtres et par leur surcharge de travail, est exact mais insuffisant. Il s'agit, bien davantage, de signifier l'enracinement de la communauté chrétienne dans l'histoire et la vie des hommes. L'Eglise naît de cette communion avec **“les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent”** (Vatican II : Gaudium et Spes 1).

Toussaint 1997

✠ Mgr Albert Rouet.
Évêque de Poitiers

L'Eglise catholique et la crémation

Lorsqu'une famille demande la crémation d'un défunt et parle d'obsèques religieuses catholiques, veuillez l'engager à rencontrer le responsable de la paroisse du défunt ou de sa famille. Il organisera avec elle la célébration religieuse dans un lieu de culte reconnu, avant le transfert au crématorium.

Il sera à même de proposer à la famille des éléments pour une prière dans l'intimité au crématorium (comme il le fait pour le cimetière.)

Décisions pratiques pour les membres de l'Eglise catholique :

1) Normalement la célébration des obsèques se fait dans un lieu de culte (église ou chapelle) habituellement fréquenté par une communauté ou une assemblée de chrétiens.

Elle se fait en présence du corps avant qu'il ne soit conduit au crématorium. Elle se fait dans la paroisse du défunt ou de sa famille ou au lieu du décès.

2) Dans certains cas, le corps repose déjà dans une chambre mortuaire du crématorium. Alors il y a demande d'une cérémonie religieuse catholique :

a) On fait appel au prêtre de la communauté chrétienne du défunt qui pourra organiser un temps de prière dans la salle "Polyculte". Il peut aussi en accord avec la famille, proposer une célébration les jours suivants la crémation, dans son église.

b) En cas d'impossibilité, on pourra faire appel au prêtre désigné comme le correspondant pour les cérémonies au crématorium.

C'est lui - ou un membre de l'équipe qui l'entoure - qui animera la célébration des funérailles chrétiennes, en présence du corps.

Ces orientations sont destinées au crématorium de Poitiers et à celui de Niort, aux différentes entreprises de Pompes Funèbres, ainsi qu'aux familles concernées.

† Mgr Albert Rouet.
Évêque de Poitiers

1^{er} janvier 1997

Orientations et attitudes pastorales **au sujet de la crémation** **pour les catholiques du diocèse de Poitiers**

La mise en service d'un crématorium à Poitiers, après celui de Niort, va avoir pour effet un nombre plus important de demandes de services religieux, à l'occasion d'une crémation.

L'inhumation traditionnelle garde la préférence parce qu'elle respecte mieux le "travail de deuil" toujours douloureux à vivre. De plus, les chrétiens se souviennent que l'inhumation a été le mode de sépulture de Jésus.

L'Eglise permet les obsèques religieuses d'une personne pour qui la crémation est demandée. Elle n'a plus les mêmes raisons de s'y opposer, car la crémation n'est plus habituellement demandée pour des motifs opposés à la foi chrétienne, comme c'était souvent le cas dans le passé (canon 1176 §3). Notre attitude pastorale, à cette occasion, sera marquée par le souci du dialogue avec la famille.

Deux points nous paraissent importants :

1) *Alors que la réalité de la mort est de plus en plus occultée et vécue dans la solitude, nous voulons garder la possibilité de manifester les relations qui ont fait partie de la vie du défunt. Le rassemblement à l'occasion des obsèques témoigne de toute une histoire dans un quartier, un village, une commune, des groupes. C'est un événement porteur de sens. Sa disparition serait gravement dommageable. C'est, pour nous, servir la dignité de l'homme que de célébrer ses obsèques.*

2) *Le lieu du culte (église ou chapelle) est un lieu symbolique reconnu de tous : les chrétiens ont l'habitude de s'y rassembler pour célébrer leur foi en Jésus-Christ, manifester qu'ils sont Peuple de la Nouvelle Alliance et qu'ils espèrent en la Résurrection. Il est donc le lieu normal pour célébrer les obsèques.*

Eglise en Poitou, 24 décembre 1996